

Nicolas Goussef : « C'est la consécration du travail des pêcheurs »

Mesuré dans le complet, Nicolas Goussef, le président de la Fédération départementale de pêche, n'affiche pas moins un satisfecit : « Ce label Rivière sauvage, c'est la consécration du travail des pêcheurs de la Valserine et du groupement Valsermine ». « La remise de ce prix courant 2014 au ministère de l'environnement démontre aussi le soutien des pouvoirs publics dans l'accompagnement de la protection des rivières... Cela prouve que nous ne sommes pas allés dans le mauvais sens », concède le patron de l'un des plus beaux territoires de pêche en France comptant 2 800 km de rivières dont 300 km dans le Pays de Gex classés en première catégorie. Une gestion juste et rigoureuse à l'image de celle prônée par la Fédération de la pêche, complice et active, dans chacun des contrats de rivières menés sur les différents bassins depuis plusieurs années.

Sur la Valserine, petite rivière de

48 km de long, Nicolas Goussef le dit tout net : « Il y a eu un gros effort sur la valeur patrimoniale comme dans toutes les rivières de première catégorie de l'Ain. » « Ainsi c'est une rivière où les impacts sur le milieu ont été limités. Il y a eu très peu d'aluvinage, ainsi offre-t-elle une très belle reproduction de salmonides, que beaucoup de départements voisins nous envient », constate le président. Riche en truites, soumise à de rudes conditions hivernales, forte d'une eau « cristalline » présentant un milieu équilibré tout au long de son cours de zone montagne en zone de plaine, la Valserine bénéficiera d'un label déterminé par des scientifiques, des techniciens de rivières, qui ont souhaité apporter une réflexion sur l'intérêt de préserver nos rivières.

La Fédération de la pêche ne pouvait qu'y trouver son intérêt, même si dans un premier temps, Nicolas Goussef a craint au premier contact qu'il s'agisse d'une nouvelle et énième « mise sous



© Sylvain Eymery

cloche d'un territoire qui aurait pu être pire qu'une réserve ». Mais les protagonistes se sont rapprochés et les enjeux et intérêts ont convergé.

« Les cinq APPMA (4 sur le Valserine et 1 sur la Semine) ont toujours eu la volonté de faire sur cette rivière une gestion patrimoniale et apporter à connaissance

investi 3 000 € dans des sondes thermiques placées pour étudier la thermie de la rivière. Des pêches électriques suivront pour inventorier la faune. Nous étudierons aussi, moyennant 10 000 €, les polluants de la rivière. Forts des résultats, nous proposerons des solutions aux élus. »

Le fruit de 21 ans de travail

Un tel label ne pourrait que renforcer l'attrait des rivières de l'Ain aux yeux des pêcheurs. Car, si à l'opposé, l'Albatine revêt des contours plus artificiels, elle n'est pas moins l'une des rivières les plus fréquentées de France.

On vient y pêcher de quelque 83 départements (soit 20 de plus qu'il y a 15 ans) mais aussi de 17 pays. « C'est unique en France, alors que beaucoup préfèrent l'Aurèche ou l'Italie du Nord. C'est ici aussi le fruit de 21 ans de travail : avec trois remembrements de la rivière et cela fonctionne assurément. La Fédération a d'ailleurs compris ces enjeux en employant

désormais deux ingénieurs hydrobiologistes, pour aller dans le sens de la qualité de l'eau et des rivières et en poursuivant son implication dans les contrats de rivières, « véritable bras armé » d'une politique volontariste. »

Pour autant Nicolas Goussef reste prudent : « Non, sur la Valserine, il ne devrait pas y avoir trop d'impact car la gestion de la rivière est bien encadrée par les associations. » Le comble serait que cette nouvelle notoriété joue en sa défaveur, alors même que le fait d'avoir été finalement un peu oubliée du monde naturellement, l'a préservée.

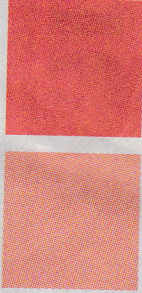
(1) Si les travaux coûtent 100 000 €, la FNPF finance 60 % sur des travaux. L'agence de l'eau participe aussi à hauteur de 30 à 40 % dans le cadre de partenariats fort... A nous aussi de trouver le complément, sachant que le parc naturel régional n'a pas beaucoup de moyens sur les rivières, le Conseil général de l'Ain qui a une volonté forte de travailler dans ce sens et la Région.

Faits divers



Faits divers - à lire aussi sur
www.voixdelain.fr

« Il ne conduisait pas droit : 8 mois de prison »



ain



ain

COMPARUTION IMMÉDIATE